

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS****SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 2011 À 19 HEURES 30**

N° 7 - 205 / 2011 : CONSTRUCTION DU PARC DE STATIONNEMENT SOUTERRAIN DES CORDELIERS : AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE

L'An Deux Mille Onze, le 20 décembre 2011

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le mardi 20 décembre 2011 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE
Secrétaire : Madame Christine DEVOISINS

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PARMENTIER, Stephen JACKSON, Pierre COSTES, Michel FOURNIALS, Pierre DOAT, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Philippe HEIM, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Michel FRANQUES, Jean ESQUERRE, Marie-France DE TRUCHIS, François LESCURE, Claude COSTES, Jean-Charles BALARDY, Thierry MALLÉ, Eliane CARLES.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Alain LONG, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, Emmanuelle VIEILLEDENT, Jean MAURIÈS.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Monique HUBERT, Patrick GARNIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, Paul JUAREZ, Félix TORRÈS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCETTE, Michel TRÉBOSC, Jacques LASSERRE.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Françoise LARROQUE, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Jean-Paul CALMELS, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Noël RAMON, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 40

Votants (titulaires, suppléants votants) : 36

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 20 DÉCEMBRE 2011**N° 7 – 205 / 2011 : CONSTRUCTION DU PARC DE STATIONNEMENT SOUTERRAIN
DES CORDELIERS : AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE
MANDAT DE MAÎTRISE D'OUVRAGE**

Pilote : Affaires juridiques

Services concernés : maîtrise d'ouvrage-programmation de travaux, finances et budget,

Monsieur William NION, rapporteur,

Par délibération du 30 mars 2010, le conseil communautaire a donné mandat à la ville d'Albi pour qu'elle assure la maîtrise d'ouvrage de la construction du parc public de stationnement souterrain des Cordeliers (à l'exception des aménagements intérieurs et de l'équipement du parc de stationnement). La convention de mandat a été signée le 15 avril 2010.

Les travaux d'aménagement de la rue des sept fonds, laquelle dessert le parc de stationnement, ont été confiés à la ville d'Albi dans le cadre de cette convention. Or, il s'avère plus opportun que la communauté d'agglomération de l'Albigeois réalise ces travaux sous sa maîtrise d'ouvrage directe.

En effet, la communauté d'agglomération dispose de marchés de voirie permettant l'aménagement de la rue des Sept fonds sans nouvelle consultation. Cette modalité permet de s'assurer de la réalisation de l'opération dans des délais optimaux.

Il convient donc de conclure un avenant à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour retirer l'aménagement de la rue des Sept-fonds des travaux pour lesquels la communauté d'agglomération de l'albigeois a donné mandat à la ville d'Albi.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 13 décembre 2011,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

☞ **APPROUVE** l'avenant N° 1 à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage passée avec la commune d'Albi pour la construction du parc de stationnement souterrain des Cordeliers.

☞ **AUTORISE** le président ou son représentant à signer ledit avenant.

Pour extrait conforme,
Fait le 20 décembre 2011,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

